

N/REF : 30/03/2026 10H07 C:264638 I:35415
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 30/03/2026 à 10H07

SARL SOLEIL LEVANT

**80 ROUTE DES VERNES
74340 ANNECY**

IMMEUBLE : 9 FRACHON
9 RUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 26 Aout 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 FRACHON SMH
NEYRPIC

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE

Donneur d'ordre : Mr JM. CHAVANT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/03/2026 A 10H00
POMPAGE ET LAVAGE HYDRAULIQUE DE L'ENSEMBLE DES BACS DANS LA FOSSE
NETTOYAGE AVEC PRODUITS DÉGRAISSANT ET LAVAGE A LA HAUTE PRESSION
ASPIRATION DU FOND
TRAVAUX VALIDÉS PAR LE CLIENT ET CONFORMES DEVIS NETTOYAGE ET REPLI DE
CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prix global et forfaitaire	1	1004,47	1004,47

TOTAL H.T.	1004,47
T.V.A. a 20,00%	200,89
TOTAL T.T.C.En EURO	1205,36

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN